

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Lundi, le 22 septembre 2025, se tient à l'Hôtel de Ville, 19h, la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de M. le maire Germain Grenon.

Sont présents :	M. le conseiller	Gérald Morin
	Mme la conseillère	Geneviève Migneault
	M. le conseiller	Pierre Girard
	M. le conseiller	André Dufour
	M. le conseiller	Marc-André Guay
	M. le conseiller	Richard Sirois

M. Jimmy Houde, greffier-trésorier et directeur général, assiste aussi à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. le maire Germain Grenon, pour être tenue à l'Hôtel de Ville situé au 140, boulevard Saint-David, LUNDI, le 22^e jour de septembre 2025, 19h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Mot de bienvenue;
 2. Lecture et acception de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du lundi, 22 septembre 2025;
 3. Entretien des chemins d'hiver – Secteur A (59.92 km) – Étude des soumissions;
 4. Vente d'une partie du lot 5 912 450 (Futur lot 6 704 346) – Autorisation de signatures;
 5. Entente intermunicipale en sécurité incendie – Autorisation de signatures;
 6. Projet de Règlement #586 – Prolongement du réseau d'aqueduc municipal – 14^e chemin du lac Clair – Présentation, dépôt et avis de motion;
 7. Travaux 1^{er} Rang - La Sablière du Clan Rochefort - Autorisation de paiement;
 8. Offre de services – Mandat FAA – Surhaussement du presbytère (Phase 3);
 9. Développement Falardeau – Aide financière;
 10. MRC du Fjord-du-Saguenay – Programme Dons et commandite;
 11. Période de questions.
- Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 17^e jour du mois de septembre 2025.

Jimmy Houde, greffier-trésorier et directeur général

207-2025

Lecture et acception de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du lundi, 22 septembre 2025.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Marc-André Guay et résolu que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 septembre 2025, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

208-2025

Entretien des chemins d'hiver – Secteur A (59.92 km) – Étude des soumissions.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a procédé à un appel d’offres public via le Système électronique d’appel d’offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour l’entretien d’hiver des chemins urbains, ruraux et de villégiature (Secteur a) ;

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues :

➤ Asphalte Ultra :

Option A (2 ans)			
2025-2026	8 319.00 \$/km	498 474.48 \$	
2026-2027	8 319.00 \$/km	498 474.48 \$	
TOTAL		996 948,96 \$	

Option B (3 ans)			
2025-2026	8 319.00 \$/km	498 474.48 \$	
2026-2027	8 319.00 \$/km	498 474.48 \$	
2027-2028	8 700.00 \$/km	521 304,00 \$	
TOTAL		1 518 252,96 \$	

Option C (5 ans)			
2025-2026	8 319.00 \$/km	498 474.48 \$	
2026-2027	8 319.00 \$/km	498 474.48 \$	
2027-2028	8 700.00 \$/km	521 304,00 \$	
2028-2029	8 900.00 \$/km	533 288,00 \$	
2029-2030	8 990.00 \$/km	538 680,80 \$	
TOTAL		2 590 221,76 \$	(taxes incluses)

➤ Construction J. & R. Savard Itée

Option A (2 ans)			
2025-2026	10 850.00 \$/km	650 132.00 \$	
2026-2027	11 175.50 \$/km	669 635.96 \$	
TOTAL		1 319 767.96 \$	

Option B (3 ans)

2025-2026	10 850.00 \$/km	650 132.00 \$
2026-2027	11 175.50 \$/km	669 635.96 \$
2027-2028	11 510.77 \$/km	689 725.34 \$
TOTAL		<u>2 009 493.30 \$</u>

Option C (5 ans)

2025-2026	10 850.00 \$/km	650 132.00 \$
2026-2027	11 175.50 \$/km	669 635.96 \$
2027-2028	11 510.77 \$/km	689 725.34 \$
2028-2029	11 856.09 \$/km	710 416,91 \$
2029-2030	12 211.77 \$/km	731 729,26 \$
TOTAL		<u>3 451 639,47 \$</u> (taxes incluses)

➤ **Excavation Morin inc.**

Option A (2 ans)

2025-2026	11 371.03 \$/km	681 352.12 \$
2026-2027	11 371.03 \$/km	681 352.12 \$
TOTAL		<u>1 362 704.24 \$</u>

Option B (3 ans)

2025-2026	11 031.85 \$/km	661 028.45 \$
2026-2027	11 031.85 \$/km	661 028.45 \$
2027-2028	11 031.85 \$/km	661 028.45 \$
TOTAL		<u>1 983 085.35 \$</u>

Option C (5 ans)

2025-2026	10 498.65 \$/km	629 079.11 \$
2026-2027	10 498.65 \$/km	629 079.11 \$
2027-2028	10 498.65 \$/km	629 079.11 \$
2028-2029	10 498.65 \$/km	629 079.11 \$
2029-2030	10 498.65 \$/km	629 079.11 \$
TOTAL		<u>3 145 395,55 \$</u> (taxes incluses)

➤ **Inter-Cité construction ltée**

Option A (2 ans)

2025-2026	12 321.41 \$/km	738 298.89 \$
2026-2027	12 321.41 \$/km	738 298.89 \$
TOTAL		<u>1 476 597.78 \$</u>

Option B (3 ans)

2025-2026	12 321.41 \$/km	738 298.89 \$
2026-2027	12 321.41 \$/km	738 298.89 \$
2027-2028	12 691.05 \$/km	760 447.72 \$
TOTAL		<u>2 237 045.50 \$</u>

Option C (5 ans)			
2025-2026	12 321.41 \$/km	738 298.89 \$	
2026-2027	12 321.41 \$/km	738 298.89 \$	
2027-2028	12 691.05 \$/km	760 447.72 \$	
2028-2029	13 008.33 \$/km	779 459.13 \$	
2029-2030	13 333.54 \$/km	798 945.72 \$	
TOTAL		3 815 450,35 \$	(taxes incluses)

CONSIDÉRANT le pointage obtenu aux grilles d’évaluation :

Option A (2 ans)	
- Asphalte Ultra	96.00 points
- Excavation Morin inc.	76.54 points
- Construction J. & R. Savard ltée	75.55 points
- Inter-Cité Construction ltée	68.93 points

Option B (3 ans)	
- Asphalte Ultra	Non conforme *
- Excavation Morin inc.	95.33 points
- Construction J. & R. Savard ltée	91.75 points
- Inter-Cité Construction ltée	83.72 points

Option C (5 ans)	
- Asphalte Ultra	Non conforme *
- Excavation Morin inc.	95.33 points
- Construction J. & R. Savard ltée	86.46 points
- Inter-Cité Construction ltée	79.50 points

* L’entreprise ne possède pas l’autorisation de contracter avec un organisme public pour les contrats supérieurs à 1 million \$.

CONSIDÉRANT que l’option A (2 ans) s’avère la plus avantageuse pour la municipalité.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par Mme la conseillère Geneviève Migneault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau retienne, conformément aux dispositions du Code municipal, la soumission conforme ayant obtenu le meilleur pointage, soit:

Asphalte Ultra 96.00 points

Option A (2 ans)		
2025-2026	8 319.00 \$/km	498 474.48 \$
2026-2027	8 319.00 \$/km	498 474.48 \$
	TOTAL	996 948,96 \$

et que M. le maire Germain Grenon et M. le greffier-trésorier et directeur général Jimmy Houde, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document découlant des présentes. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

209-2025

Vente d'une partie du lot 5 912 450 (Futur lot 6 704 346) – Autorisation de signatures.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Gérald Morin et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise la vente d'une partie du lot 5 912 450 (Futur lot 6 704 346) d'une superficie de 2 735.8 m² au prix forfaitaire de 35 000 \$ excluant les taxes et honoraires professionnels qui sont à la charge de l'acquéreur; incluant une clause résolutoire obligeant la construction d'un bâtiment à l'intérieur d'un délai de 18 mois; et que M. le maire Germain Grenon et M. le greffier-trésorier et directeur général Jimmy Houde soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

210-2025

Entente intermunicipale en sécurité incendie – Autorisation de signatures.

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Morin, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise M. le maire Germain Grenon et M. le greffier-trésorier et directeur général Jimmy Houde à signer l'Entente intermunicipale du partage des ressources en sécurité incendie avec la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord et la ville de St-Honoré. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

Projet de Règlement #586 – Prolongement du réseau d'aqueduc municipal – 14^e chemin du lac Clair – Présentation, dépôt et avis de motion.

M. le conseiller Pierre Girard fait la présentation et le dépôt du Règlement #586 et donne avis de motion qu'il y aura lors d'une séance ultérieure, adoption de ce règlement ayant pour objet de procéder au prolongement du réseau d'aqueduc municipal pour desservir sept (7) propriétés du 14^e chemin du lac Clair et d'autoriser un emprunt au montant de 109 000 \$.

211-2025

Travaux 1er Rang - La Sablière du Clan Rochefort - Autorisation de paiement.

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise le paiement de 109 226,25 \$ à la Sablière du Clan Rochefort, financé par le Règlement #585 ayant pour objet de décréter des dépenses en immobilisation et un emprunt de 600 000 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

212-2025

Offre de services – Mandat FAA – Surhaussement du presbytère (Phase 3).

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Morin, appuyé par M. le conseiller André Dufour* et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte les tarifs d'honoraires proposés pour la phase 3 dans l'offre de services professionnels d'architecture reçue le 17 avril 2025 de l'Atelier FAA, au coût de 17 100\$ (excluant les taxes) pour le surhaussement du presbytère. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

213-2025

Développement Falardeau – Aide financière.

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Morin, appuyé par M. le conseiller Marc-André Guay et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse une aide financière de 4 000\$ à Développement Falardeau afin de soutenir le fonctionnement de cet organisme pour l'année 2025. Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

214-2025

MRC du Fjord-du-Saguenay – Programme Dons et commandites.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Pierre Girard et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau appuie la demande de 2 000 \$ des Chevaliers de Colomb, conseil 11 362, dans les cadres du programme dons et commandites de la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le but d'aider à l'organisation, entre autres, des activités suivantes :

20/09/25	Épluchette de blé d'inde et hot-dogs
14/11/25	Souper Vins et fromages
29/11/25	Souper smoked meat/Spectacle Jeanick Fournier
14/12/25	Brunch Noël des enfants
	Brunchs mensuels

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 19 h 18

Je, Germain Grenon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**M. GERMAIN GRENON
MAIRE**

**M. JIMMY HOUDE
GREFFIER-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**